



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES
du jeudi 4 février 2016 à 20h30**

L'an deux mil seize, le jeudi quatre février à 20 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Saint-Ay, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

Présents : Mme Benier, M. Derouck, Mme Mahieux, Mme Champenois, M. Durand, Mme Gaschaud, Mme Carl, Mme Manchec, M. Dessemond, M. Bothereau, Mme Hameau, Mme Martin, M. Simonnet, Mme Perol, M. Le Gouëllec, Mme Beaupuis, M. Rabier, M. Pommier, Mme Auger, M. Cuillerier, Mme Quéré, M. Lebrun.

Absents excusés représentés :

M. Brihay avait donné pouvoir à Mme Champenois
M. Zapf-Lacroix avait donné pouvoir à Mme Martin
Mme d'Aux avait donné pouvoir à Mme Quéré

Absents non représentés :

M. Laubret, Mme Lescaut

Secrétaire de séance : Mme Beaupuis

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a ensuite été étudié ainsi qu'il suit :

1) Débat d'Orientations Budgétaires.

Conformément à la réglementation, un débat a eu lieu au sein du Conseil Communautaire pour fixer les orientations budgétaires de l'exercice 2016. Ce débat ne donne pas lieu à un vote.

Il est précisé que, comme l'an dernier, c'est avec prudence que le projet de budget primitif devra se construire.

La poursuite de la baisse des dotations est donc attendue, et notamment la contribution au redressement des finances publiques devrait de nouveau doubler.

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales va de nouveau évoluer. Toutefois, l'enveloppe globale toutes collectivités confondues est fixée à 1 milliards d'euros, ce qui devrait produire une augmentation de l'ordre de 28 %.

L'étude confiée au cabinet Semaphores concernant le projet de fusion va se poursuivre. Le cabinet accompagnera l'ensemble des Communautés de Communes jusqu'au bout du processus de fusion.

L'année 2016 verra le début des travaux de construction du gymnase du Collège de Saint-Ay.

Le projet de budget principal prendra en compte la préparation de la structure à l'évolution liée au regroupement communautaire, tout en s'attachant à conserver une gestion de proximité, mutualisée, au service de l'ensemble des communes.

Il conviendra de prévoir en année pleine le coût lié au service intercommunal d'instruction du droit des sols, ainsi qu'une participation à la mise à disposition du Système d'Information Géographique (S.I.G.) par le Conseil Départemental.

La participation à un poste d'animateur économique mutualisé à l'échelle intercommunautaire sera effective en année pleine.

Le schéma de mutualisation a été adopté à la fin de l'année 2015, il fera l'objet d'amendements en fonction des résultats de l'étude sur la fusion.

Depuis 2015, les temps d'animation du R.A.M du Chant des Mauves ont lieu dans les locaux situés dans l'ancienne école de la Nivelles, à la satisfaction de chacun. Il pourra être mis à profit l'année 2016 pour installer définitivement l'accueil administratif du R.A.M. dans ces locaux.

En ce qui concerne les recettes liées à ce service, l'accompagnement financier du Département pour la mise en route des R.A.M. ne sera plus effectif.

Les diverses cotisations aux syndicats, à l'Agence Loire & Orléans Eco, à l'Association des Maires du Loiret, à l'Association des Communautés de France, à H.D-P.A.C.T ainsi qu'au Comité National d'Action Sociale, les subventions de fonctionnement au profit de l'Office de Tourisme du Val des Mauves et aux collèges pour leurs activités socio-éducatives viendront abonder les dépenses de fonctionnement.

Une évolution à la hausse de la cotisation au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) est attendue de l'ordre de 5%.

La section de fonctionnement comprend également les attributions de compensations calculées après transfert de charges, au profit des communes.

En ce qui concerne les recettes fiscales, il conviendra d'être toujours particulièrement vigilant quant à leur évolution.

Les reversements de fiscalité professionnelle devraient toutefois rester stables.

La taxe de séjour a été mise en place au 1er janvier 2016. 2016 constituera une année test pour la Communauté de Communes, l'Office de Tourisme du Val des Mauves ainsi que les hébergeurs.

Il n'est pas envisagé d'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, hormis l'incidence de l'évolution des bases.

La dotation d'intercommunalité suivra l'évolution du coefficient d'intégration fiscale.

Le budget annexe de l'extension de la zone d'activités des Pierrelets verra la poursuite de la commercialisation des parcelles.

En ce qui concerne le **S.P.A.N.C.**, la procédure de contrôle de bon fonctionnement des installations sera initiée.

2) Point sur l'avancée de l'étude liée au regroupement communautaire.

En complément de la réunion de restitution auprès des élus qui s'est déroulée le 27 janvier dernier, une information a été donnée sur l'état d'avancement de l'étude liée au regroupement communautaire, notamment en termes d'harmonisation de compétences.

3) Information sur la construction du gymnase du Collège de Saint-Ay.

Madame le Président a informé l'Assemblée de l'avancée du projet de construction du gymnase du Collège de Saint-Ay, pour lequel le permis de construire devrait être déposé très prochainement.

4) Point sur l'instruction mutualisée du droit des sols.

Un point a été fait sur le fonctionnement du service intercommunautaire d'instruction du droit des sols, et sur le dernier comité de pilotage, qui a eu lieu le matin même, avec l'examen du projet de budget 2016.

5) Questions et communications diverses.

Madame le Président a fait le point sur divers dossiers en cours, à savoir :

- Création d'un terrain de rugby intercommunal :

Madame le Président a donné lecture de l'avis favorable du Comité du Centre de Rugby concernant ce projet.

- Inauguration de la Z.A. des Pierrelets :

La date a été fixée au samedi 23 avril à 11h00, en lien avec le cabinet du Président de la Région Centre-Val de Loire.

- Proposition d'accompagnement de Loire&Orléans Eco pour le remplacement de la signalétique sur les zones d'activités : avis favorable.

- Comité de pilotage des R.A.M. :

Le comité de pilotage annuel aura lieu le 29 mars 2016 à 14h00 dans les locaux de l'ancienne école de La Nivelles, lieu d'animation du R.A.M. du Chant des Mauves.

- Grenellisation des P.L.U.

- ADAPI : Intervention de Génération Numérique dans les collèges, et organisation d'une soirée d'information pour les adultes le jeudi 24 mars à Saint-Ay.

Madame le Président a informé l'Assemblée de la date des prochains Conseils Communautaires :

- Jeudi 31 mars 2016 à 20h30 à Huisseau-sur-Mauves

- Jeudi 28 avril 2016 à 20h30 au Bardon

- Jeudi 23 juin 2016 à 20h30 à Coulmiers

Meung-sur-Loire, le 8 février 2016

Le Président,

Affiché le : 09 FEV. 2016


Pauline MARTIN

